



ON VIT ICI, ON BOSSE ICI, ON RESTE ICI !

Manifestation Jeudi 7 juillet 13h00,

de l'Arche de La Défense à la préfecture de Nanterre



Solidaires
Union syndicale

01 43 77 06 42

HUITIÈME MOIS DE GRÈVE DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS DE RSI

Depuis le 22 octobre 2021, nous sommes en grève et nous avons formé un piquet permanent devant le siège de RSI, à Gennevilliers. Nous sommes face à un système d'exploitation où RSI fournit en main-d'œuvre des entreprises du bâtiment, qui sont elles-mêmes sous-traitantes de grosses entreprises comme EIFFAGE, BOUYGUES, VINCI. Les profits que font ainsi ces grandes entreprises sur le dos des travailleurs sans-papiers, se retrouvent en quelque sorte transférés et "blanchis" à travers des cascades de sous-traitance.

OBTENTION DES CERFAS

Début décembre, BELVEDIA, le groupe financier qui possède RSI, confronté aux diverses pressions, la nôtre, celle des élus, celle de l'inspection du Travail, décide de délivrer l'intégralité des documents de régularisation. À savoir, principalement 83 cerfas. À partir de là, nous nous tournons vers la préfecture.

LA PRÉFECTURE DU 92 FOULE AUX PIEDS SES PROPRES RÈGLES

Elle ignore la demande de rencontre et explique que nous devons prendre rendez-vous individuellement en passant par internet. Une façon de nier le caractère collectif de notre mouvement. Une certaine façon aussi de se moquer de nous, car tout le monde sait bien que ça ne marche pas. On peut se connecter des centaines de fois sans succès. Quand nous manifestons devant la préfecture, elle refuse de recevoir les délégués et ne consent à parler qu'aux élus de Gennevilliers.



Manifestation du 3 février, devant la préfecture de Nanterre : les grévistes brandissent leurs cerfas, délivrés par RSI

Par l'intermédiaire des élus, la préfecture nous demande plus tard un tableau avec le nombre de feuilles de paye de RSI pour chaque personne. Mi-mars, nous fournissons ce tableau. Le 5 avril, toujours aux élus, elle affirme qu'une trentaine de personnes rentreraient dans les critères. Néanmoins elle ne délivre pas de convocations. Elle demande de compléter le tableau avec les feuilles de paye délivrées par d'autres entreprises que RSI. Nous faisons parvenir ce nouveau tableau à la mi-avril.

Le 10 mai, nouvelle rencontre avec les élus. La Sous-préfète dément avoir parlé de trente dossiers. Ce n'est plus qu'une « petite dizaine » sans qu'on sache qui, ni dans quelles conditions les bénéficiaires seraient convoqués.

La préfecture fait tourner en bourrique tous ceux qui lui demandent de clarifier ses positions. Une seule chose est sûre. Depuis le début, elle refuse d'appliquer sa propre réglementation, même ses critères restrictifs de régularisation. Les guichets sont fermés, et pas que pour nous. Pour quelles raisons ? Pour que nous restions Sans-papiers. Le Conseil d'État d'ailleurs, dans un arrêt récent, a d'ailleurs dénoncé le système préfectoral de prise de rendez-vous par internet, constatant, comme tout le monde qu'il ne fonctionne pas ; et même, dirions-nous, qu'il est conçu pour ne pas fonctionner.

LES PRÉFECTURES FABRIQUENT DES SANS-PAPIERS

À force de régulariser au compte-goutte, l'État a fait grossir un marché de main-d'œuvre de 6 à 700 000 Sans-Papiers dans lequel les employeurs n'ont qu'à piocher. Et l'État lui-même montre l'exemple. Notre collectif tient deux autres piquets de grève, l'un devant l'agence **Chronopost** d'Alfortville dans le 94, l'autre devant la plateforme **DPD** du Coudray-Montceaux dans le 91. Dans ces filiales de **La Poste**, entreprise d'État, des milliers d'intérimaires, Sans-papiers comme nous, trient les colis à toute heure du jour et de la nuit.

TOUS ENSEMBLE !

Obtenir que les préfectures et le gouvernement régularisent, c'est possible : ces dernières années, des travailleurs sans-papiers ont obtenu leur régularisation par la grève, avec le soutien des organisations syndicales, des collectifs et associations, des élus et de la population. Nous tiendrons le temps qu'il faudra.

**LA PRÉFECTURE DOIT RÉGULARISER TOUS LES GRÉVISTES DE RSI
ET LEURS SOUTIENS SANS-PAPIERS**

Adresse du piquet, 10 rue de la Sablière 92230 Gennevilliers. Facebook : <https://www.facebook.com/ctspv94>

Soutien financier : <https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr>